

# Cham'et Colo



6 - 10 ans



## Les indispensables :

### LES DOCUMENTS :

- Fiche sanitaire

### DANS TA VALISE :

- Des vêtements pour jouer dehors

## Montvauthier

REF : 074 003 001

Tu aimes le **bricolage** et la **nature** ? Cette colo est faite pour toi.

Viens vivre une immersion inoubliable dans l'univers de la montagne.

Cette colo allie la **construction de cabane**, les **activités de pleine nature** et les **éco-bricolages** (construction d'abris à chauve-souris, four solaire...).

Pose des **pièges photo** pour découvrir les animaux qui vivent aux abords du centre, pars ensuite à la découverte des **Gorges de la Diosaz**, ses ponts suspendus, sa fraîcheur et son eau tumultueuse.

Une journée **baignade** au **lac de Passy** est également au programme !

Durant la semaine, une **soirée autour du feu** et une **nuit sous tente** seront également organisées afin de compter les étoiles :-)

Une colo pleine de surprises, de grands jeux, de balades nocturnes et de bonne humeur !



Montvauthier

Organisateur : FOL 74 / UFOVAL

3 Avenue de la Plaine - BP 340 - 74008 Annecy  
Tél : 04.50.52.30.00 - ufoval@fol74.org - www.ufoval.fol74.org

Coordonnées du centre : Montvauthier

1219 route de Montvauthier 74310 Les Houches  
Tél : 04.50.47.20.65 - montvauthier@fol74.org

---

## LE SITE

---



Le chalet se sépare en 2 ailes d'hébergement de 2 étages chacune, reliées par un bâtiment central (salles d'activités, salle à manger et vestiaires). Le chalet peut accueillir jusqu'à 100 enfants.

Le nombre de places dans les chambres varie de 2 à 5 lits. Toutes nos chambres sont équipées de sanitaires complets.

Le centre dispose également d'une bibliothèque, d'une ludothèque, d'une salle de soins et d'une salle de spectacle.

---

## LES ACTIVITÉS

---

**Parmi les activités au choix : pièges photos, abris pour les chauves souris, village trappeur, ...**

### Pièges photos :

Les enfants sont amenés à découvrir les animaux qui vivent à proximité de la structure en installant des « pièges photos ». Ces petits boîtiers capturent des images automatiquement au passage des animaux. Une initiation au pistage des animaux permettra aux enfants de choisir les endroits les plus propices. Les boîtiers seront récupérés quotidiennement. Les plus belles prises seront diffusées sur notre blog !!!

### Abris pour les chauves-souris :

Les chauves-souris font partie des mammifères placentaires. À la fois mythiques et mystérieuses, objets de peur ou signes de bonheur, les chauves-souris forment un monde que nous allons tenter de parcourir tout au long de ces activités. Les chauves-souris ont de plus en plus de mal à trouver où nicher dans la vallée de Chamonix.

Visser, scier, clouer, décorer ; les enfants vont leur construire des « batbox » lors d'un atelier bricolage qu'ils installeront ensuite aux alentours.

### Construction de cabanes :

Un chantier est en cours aux abords du centre : le village trappeur ! Les enfants seront amenés à nous aider à construire de nouvelles installations. Ils découvriront différentes techniques de construction de cabanes.

### Gorges de la Diosaz : (1 séance)

Les Gorges de la Diosaz se visitent à pied, grâce à un chemin forestier, qui se transforme en passerelles ou en ponts suspendus lorsque cela est nécessaire. On surplombe donc le torrent pour en admirer les flots. La balade dure un peu plus d'1h30, les animateurs prennent le temps de lire les panneaux informatifs avec les enfants pour mieux comprendre les phénomènes géologiques observés (Pourquoi la roche est jaune ? Pourquoi ce rocher ressemble à un dragon ?...).

*Les trajets aller/retour entre le chalet de Montvauthier et les Gorges se font à pied (environ 10 minutes de marche). Le groupe est constitué d'une vingtaine d'enfants, encadrés par 2 animateurs.trices. L'activité a lieu sur une demi-journée.*

### Le lac de Passy : (1 séance)

Surplombé par le massif du Mont Blanc, le lac de Passy est aménagé pour la baignade et les activités.

Baignade, petits jeux et pique-nique sont au programme.

*La baignade est surveillée par des maîtres-nageurs et encadrée par les animateur du groupe. Les trajets aller/retour entre le chalet de Montvauthier et le lac de Passy se font en mini bus / car (environ 20 minutes de trajet). L'activité a lieu sur une journée.*

### Nuit sous tente et veillée autour du feu

*À noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...*



---

## L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

---

Un directeur et un animateur pour 10 enfants en moyenne. Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de veiller à la sécurité affective et physique des enfants dont ils ont la charge. L'équipe du centre comprend également du personnel technique (entretien, cuisine...).

---

## LE TRANSPORT

---

Le voyage s'effectue en train et/ou en car jusqu'à Annecy, puis votre enfant continuera son voyage vers le centre de Montvauthier en car.

---

## SANTÉ

---

*Veillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes alimentaires particuliers.*

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre ou au point de rendez-vous. Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

---

## ALIMENTATION

---

Les repas, préparés par le cuisinier du centre, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le repas est un temps éducatif durant lequel les animateurs.trices veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement au débarrassage, au nettoyage des tables...

Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

---

## HYGIÈNE

---

La douche est effectuée chaque jour avant le dîner et tous les matins une « petite » toilette est faite. Les animateurs encadrent ce temps et conseillent les plus jeunes. L'assistante sanitaire veille sur l'hygiène des enfants en assistant régulièrement au temps des douches, en vérifiant les petits bobos, les ongles, les cheveux... Le linge est lavé régulièrement. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est **indispensable** de **marquer les vêtements** au nom de votre enfant. Pour les séjours de 7 jours, le linge n'est pas lavé sauf en cas d'accident.

---

## ARGENT DE POCHE

---

Une somme de 15 € par semaine est suffisante. Vous la remettrez à un responsable au moment du départ dans une enveloppe marquée aux nom et prénom de l'enfant.

---

## OBJETS DE VALEUR

---

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (téléphone portable, appareils numériques, vêtements de marque, bijoux, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradation ou perte d'objets ne sont pas couverts par notre association.



---

## COMMUNICATION

---

**INTERNET** Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site [www.ufoval.fol74.org](http://www.ufoval.fol74.org). L'équipe du centre va faire le maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible, mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour vos enfants.

**COURRIER** Nous incitons les jeunes à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

**TÉLÉPHONE** Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, armez-vous de patience car les lignes sont souvent occupées (les plages horaires d'appel seront précisées dans la lettre du directeur). Si votre enfant amène son téléphone portable durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement afin que les enfants profitent pleinement de leur séjour sans gêner les autres. Nous ne sommes pas responsables en cas de casse, de perte ou de vol.

**BUREAU QUALITÉ** Pour tout litige ou réclamation, merci d'adresser votre demande (dans un délai maximum de 4 semaines après la fin du séjour) à l'adresse : [bureau-qualite@fol74.org](mailto:bureau-qualite@fol74.org).

---

## AVANT LE DÉPART

---

La convocation au départ sera disponible 10 jours avant le début du séjour.

Le-la directeur-trice publiera sur le BLOG la « lettre aux enfants », ce document est à destination de vos enfants. Dans celui-ci le-la directeur-trice donnera les derniers détails et informations à connaître avant le départ en colo !

---

## DOCUMENTS À REMETTRE

---

Impérativement avant le départ :

- Fiche sanitaire (remplie et signée)
- Pass'Nautique

Impérativement le jour du départ :

- Médicaments + ordonnance (le cas échéant)
- Argent de poche
- Fiche d'inventaire (à mettre dans la valise)

---

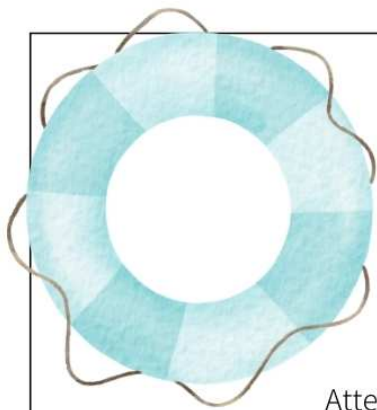
## ASSURANCE

---

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise. Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traitée sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

*Attention ! Si le comportement de votre enfant venait à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise, frais de retour à votre charge...*





## Pass Nautique

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eaux vives, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître-nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

Titulaire du diplôme : \_\_\_\_\_

Date de délivrance du diplôme : \_\_\_\_\_

Certifie que l'enfant : \_\_\_\_\_

Né(e) le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Cachet et signature :

# TROUSSEAU

**NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :** \_\_\_\_\_

Il est essentiel de marquer tous les vêtements, chaussures (y compris ceux portés pendant le voyage) et fournitures diverses au nom et prénom de l'enfant. Les draps et les couvertures sont fournis sur chaque site. Le lavage du linge est effectué pendant le séjour, dès qu'il dure plus de 7 jours. En fonction du projet du directeur, les enfants de + 12 ans, l'inventaire sera effectué par le jeune pour favoriser l'autonomie.

**Rappel ! Nous vous suggérons d'éviter les objets de valeur. Aucun remboursement ne sera accordé par notre assurance en cas de perte ou de vol.**

	CONSEILLE	DANS LA VALISE	SUR L'ENFANT	A L'ARRIVEE	AU DEPART
<b>POUR LA TOILETTE</b>					
Peigne / Brosse à cheveux	1				
Brosse à dent et dentifrice	1				
Gel douche	1				
Shampoing	1				
Crème solaire	1				
Serviette de toilette	1				
<b>POUR TOUS LES JOURS</b>					
Hauts manches courtes	7				
Slips / Culottes	9				
Paires de chaussettes	7				
Hauts manches longues	2				
Pantalons	2				
Shorts	2				
Jogging	1				
Pulls / sweats	2				
Pyjamas	2				
Veste / blouson	1				
<b>POUR LES ACTIVITES</b>					
Casquette	1				
Serviette de plage / piscine	1				
Sandales plastiques, vieilles baskets ou botte de d'équitation (selon le séjour)	1				
Maillot de bain	1				
Nu pieds	1				
Lunettes de soleil	1				
Petit sac à dos	1				
Gourde	1				
<b>LES PETITS +</b>					
Paquets de mouchoirs	2				
Serviettes de table	2				
Nécessaire de courrier (enveloppes, timbre)	1				
<b>AUTRES</b>					